



## **Pour un syndicat indépendant, efficace et porteur de son propre projet éducatif**

Le **SNALC** est un syndicat indépendant, qui n'est rattaché ni à un parti politique ni à une grande centrale syndicale. Il ne se bat que pour défendre la qualité de l'enseignement et n'a en vue que l'intérêt des personnels.

Le **SNALC** est le seul syndicat à ne recevoir aucune subvention et à ne dépendre pour son fonctionnement que des cotisations de ses adhérents et des décharges accordées en fonction des résultats aux élections professionnelles.

Composée de professeurs qui ne bénéficient que d'une décharge de cours partielle pour conserver le contact avec la réalité scolaire, l'équipe de permanents du **SNALC** est disponible, y compris durant les vacances et congés scolaires, et toujours proche de vous pour répondre à vos questions par téléphone ou par courriel : étapes de votre avancement et de votre progression de carrière, reclassement, stratégies de mutation, droits face au chef d'établissement, à l'administration etc...

Au rectorat, les élus du **SNALC** siègent dans les commissions paritaires pour l'avancement, les mutations, les procédures disciplinaires. Ils vous assistent et vous accompagnent, à votre demande, en cas de problème ou de conflit avec vos supérieurs.

Au niveau national, le **SNALC** est représenté et actif dans les commissions ministérielles, présent dans les médias et, quand il le faut, mobilisé dans la rue, pour défendre tous les personnels de l'Education Nationale et réinstaurer dans notre pays un enseignement de qualité.



### **RAISON #7**

**Pour un syndicat  
indépendant  
efficace et porteur  
de son propre  
projet éducatif**



Les sept raisons de voter pour le SNALC-FGAF

aux élections professionnelle du 29 novembre au 6 décembre 2018